

Concevoir et piloter les projets Eau, Hygiène et Assainissement dans une intervention humanitaire | Bloc 1 | VAE

[Lien vers la formation](#)

PRÉSENTATION

Déjà été Responsable de projets Eau, hygiène et assainissement humanitaire ? Vous avez exercé ce métier pendant au minimum 1 an dans le secteur humanitaire et vous souhaitez faire reconnaître vos expériences ? Grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une attestation de réussite à l'un ou l'autre des 4 blocs de compétences qui composent la certification Bioforce de « Responsable de projets Eau, hygiène et assainissement humanitaire » de niveau 6 (RNCP). Vous pouvez cibler ainsi directement les compétences nécessaires à la réalisation de vos projets professionnels. A terme, si vous le souhaitez, la validation des 4 blocs vous permet d'obtenir la certification professionnelle.

Candidature pour le **1er bloc de compétences** « Concevoir et piloter les projets Eau, Hygiène et Assainissement dans une intervention humanitaire » : [découvrez les compétences attendues pour valider ce bloc de compétences](#)

EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

- Une attestation de validation du bloc de compétences

CRITÈRES D'ADMISSION

Au moins un an d'activité professionnelle exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Sont prises en compte dans une demande de VAE l'ensemble des activités professionnelles salariées et non salariées (tel que le bénévolat, volontariat, stage pratique) pratiquées en France ou à l'étranger.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Identifier les besoins en EHA d'une population en s'appuyant sur la collecte et le traitement d'indicateurs spécifiques au domaine – en les comparant avec des normes en vigueur – en vue d'apporter une réponse humanitaire appropriée et inclusive.

Se coordonner avec les acteurs en présence dans le respect des mécanismes de coordination du secteur humanitaire, et au besoin mettre en place des partenariats qui renforcent les capacités locales afin de s'assurer de la complémentarité de la réponse humanitaire avec celle des autres acteurs

Elaborer la stratégie d'intervention du projet EHA – y compris l'identification des risques inhérents aux projets et les facteurs de renforcement de la résilience– et superviser sa mise en œuvre en lien avec la stratégie de l'organisation et le contexte humanitaire afin de guider les réorientations si nécessaire

LES ÉTAPES DE VOTRE VAE

Étape 1. Candidatez

Remplissez le formulaire de candidature accessible en cliquant sur « Je m'inscris ». Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature* et régler les frais de candidature (ou télécharger votre attestation de prise en charge).

Etape 2. Rédigez et soutenez

Si la recevabilité de votre candidature est prononcée, vous recevrez un Dossier de Présentation des Acquis qui vous permettra de décrire et d'analyser les activités et les compétences acquises lors des expériences professionnelles en lien avec le bloc de compétences visé. Une fois ce Dossier de Présentation des Acquis validé par Bioforce, vous êtes invité-e à le présenter devant un jury qui évaluera votre expérience et vos compétences au regard de la description des compétences du bloc dans le référentiel d'emploi, et décidera de la validation ou non du bloc de compétence visé. Ces jurys ont lieu deux fois par an (généralement en milieu et en fin d'année).

[Plus d'info sur la VAE à Bioforce](#)

INFORMATIONS TARIF

Etape 1. Candidature : 200 €

Etape 2. Passage en jury (en France ou à distance) : 800 €

Accompagnement dans votre démarche VAE (non obligatoire, uniquement si souhaité par le candidat) : Bioforce et son partenaire, Les 2 Rives, s'associent pour accompagner les professionnels de l'humanitaire dans leur démarche VAE. [Un programme complet, sur-mesure, à votre rythme pour faire reconnaître et valoriser votre expérience !](#)

[Lien vers la formation](#)